

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

5 centimes — PARIS ET DÉPARTEMENTS — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, PARIS
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal

Adresse Télégraphique : BONNETROUGE-PARIS

ADMINISTRATEUR : Paul RAULT

ABONNEMENTS

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	5 fr.	9 fr.	18 fr.
Départements	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Union Postale	9 fr.	16 fr.	32 fr.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

DILEMME

Mgr Odélin, vicaire général du diocèse de Paris, a bien voulu, à son retour de Rome, donner une longue interview à l'un de nos confrères au sujet de l'attitude prise par Benoît XV devant les attentats commis par l'Allemagne.

Nous avons dit ici ce que nous inspirait le mulisme obstiné du Pape, qui n'a pas eu un mot de blâme à l'adresse des tueurs de femmes, d'enfants et de prêtres, et des brûleurs d'églises.

Pour Benoît XV, ces hommes sont voulus par Dieu qui punit les hommes assez oublieux de sa toute-puissance.

Les fidèles sont en droit de trouver que dans ces conditions le bon Dieu est bien pangermaniste et qu'il se confond un peu trop avec le vieux bon dieu allemand, si cher à Guillaume II qui le traite en camarade.

Eh bien, les fidèles catholiques se trompent. Ils connaissent mal la question qui ne peut être bien jugée que de Rome, c'est du moins l'opinion de Mgr Odélin. A Rome, en effet, se débattent de grands intérêts politiques ; M. de Bulow y travaille notamment à brouiller les cartes. Or, auprès du Vatican, la France n'est représentée, depuis 1904, par aucun ambassadeur, et sa place a été prise par les ministres d'Autriche-Hongrie, de Prusse et de Bavière. « La France est absente, dit Mgr Odélin, et les absents ont, hélas, toujours tort. »

Par conséquent, un remède s'impose. Nommez un ambassadeur auprès de Benoît XV et vous contrebalancerez l'influence de l'Allemagne.

Nous entendons bien Mgr Odélin ; nous comprenons fort bien son désir et nous estimons qu'il n'a pas tort de vouloir tirer parti de circonstances que nous traversons. Mais nous remarquons qu'il est obligé de reconnaître que l'influence allemande est prépondérante autour de Benoît XV et que le Pape en est tout imprégné, puisqu'il reste les lèvres closes devant les violations du droit, le massacre des femmes, des enfants et des prêtres, la déclaration de la guerre sainte par les Turcs à l'instigation de l'Allemagne. La catholique Belgique est indignée de cette attitude, ainsi que la majorité des Polonais.

Il est vrai que Mgr Odélin nous apprend que le Souverain Pontife plane au-dessus de telles contingences. Son oreille, qui perçoit la voix de M. de Bulow et de ses agents, reste fermée aux autres bruits de la terre. S'il l'entendait, sa situation serait trop délicate. C'est pourquoi, il ne faut pas lui demander autre chose que de déclarer le droit. Il ne lui appartient pas d'en tirer ni conséquence, ni sentence. « J'ai posé la majeure du syllogisme, a dit Benoît XV à Mgr Odélin, aux belligérants de poser la mineure et d'en tirer les conclusions. »

Que de précautions pour un homme que seule la crainte du Seigneur doit dominer ! Quelle « combinaison » !

Ah ! sans doute, Mgr Odélin nous fait savoir que le Pape a été remercié par le gouvernement belge et que les représentants de la Triplice se sont, au contraire, plaints. Nous voulons bien admettre que Mgr Odélin, en cette circonstance, ne se moque pas de nous, et qu'il est bien réel que le gouvernement belge ait remercié Benoît XV d'avoir exempté la Belgique du don de Saint-Pierre, cette année, geste gracieux s'il en fut ; mais si les plaintes des représentants de la Triplice ont été réelles, quelle satisfaction elles ont reçu ; l'élection du Père Ledochowski, polonais allemand, quelque chose d'aussi monstrueux que pourrait être un Lorrain intodé à Guillaume II, un individu genre Mgr Odélin n'est pas embarrassé pour si peu. Il revient à son idée ; que la République nomme un ambassadeur auprès du Vatican. Pour lui, à Rome, personne ne représente le gouvernement français, M. Barrère sans doute ne compte pas.

N'être pas représenté auprès du Vatican, équivaut à une désertion. « En ce moment, dit le vicaire général, tous les alliés ont un représentant auprès du Saint-Siège : l'Angleterre protestante, la Russie et la Serbie schismatiques. Entre parenthèses, Mgr Odélin n'est pas très aimable à l'égard de la Serbie, qu'il traite de schismatique alors qu'elle a signé un Concordat, il y a quelques mois, avec la Papauté. C'était bien la peine.

Et Mgr Odélin termine son interview en affirmant qu'il ne faut pas attendre la fin de la guerre pour rétablir notre ambassade.

En quoi Mgr Odélin se trompe. Il ne faut pas croire, en effet, que le gouvernement français puisse chanter. Ce que la reconnaissance aurait pu rétablir, les mauvais procédés ne l'obligeront pas.

Mgr Odélin est trop fin pour ne pas le comprendre. Ce n'est pas en nous répitant sur tous les tons que Benoît XV est trompé, que son entourage est trompé comme lui, qu'il se laisse prendre aux revues illustrées et aux rapports qu'on lui adresse, que M. de Bulow l'est contrebalancé par personne, que l'on parviendra à nous arracher le rétablissement de l'ambassade au Vatican.

Le marche nous est mis à la main et l'on semble nous poser ce dilemme : Ou l'Ambassade ou le Pape pangermaniste.

Nous préférons abandonner le Pape Benoît XV à son penchant, c'est beaucoup plus clair.

G. BROUVILLE.

LA MENACE NAVALE ALLEMANDE

C'est aujourd'hui qu'elle doit être rendue effective et que commence le Blocus de l'Angleterre

La Menace et l'Allemagne

Son seul moyen de se sauver

New-York, mercredi. — Un sans-fil de Berlin à l'Associated Press, reproduit une déclaration faite par l'amiral Behnk, du Ministère de la Marine, au commandant Ghemid, l'attaché naval américain, où se trouve la remarquable admission suivante concernant la zone maritime de la guerre :

« L'Allemagne se voyant couper tous ses moyens d'approvisionnement et n'ayant plus assez de nourriture pour nourrir son peuple, il est devenu nécessaire qu'elle oblige par la force l'Angleterre à traiter.

« L'Allemagne ne désire pas intervenir contre les vaisseaux américains ou neutres. Cependant, elle se trouve dans une position où sa vie dépend de la mise en action du seul moyen qu'elle a de se sauver. Elle doit employer ce moyen et elle l'emploiera. »

Le Kaiser sera là !

Londres, 18 février. — Suivant le correspondant du Daily Mail, à Copenhague, le Kaiser est attendu aujourd'hui à Cuxhaven pour l'ouverture du blocus.

Les instructions données par l'Empereur aux officiers de ses sous-marins sont de torpiller à première vue, sans le moindre examen et sans tenir aucun compte de la nationalité, tout navire neutre naviguant sans droits dans les eaux de la zone de guerre.

« Nous operons des mines à l'entrée des ports anglais »

La Haye, 18 février. — La Gazette de l'Allemagne du Nord du 16 février écrit :

« Ainsi que le déclare la Germania, nos sous-marins ont un dispositif qui leur permet de poser des mines. Nous ne nous priverons pas d'en poser à l'entrée des ports anglais, puisque nous avons déclaré que tous ces ports sont dans la zone de guerre. Aux neutres d'aviser. Les commandants de nos sous-marins auront assez de discernement pour distinguer un neutre d'un belligérant, mais les mines sont aveugles. »

La Menace et l'Angleterre

L'ALLEMAGNE S'EXPOSERA-T-ELLE ?

Londres, 18 février. — Le Times écrit dans son éditorial :

« Aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire, une des grandes puissances d'Europe se propose pour conduire systématiquement la guerre maritime d'adopter des moyens condamnés jusqu'ici par toutes les nations comme relevant de la piraterie.

Certes, nous ne doutons pas que l'Allemagne fera tous les efforts pour mettre ses menaces à exécution. Elle coulera autant de navires anglais marchands qu'elle le pourra, mais nous nous permettons de douter qu'elle s'exposera à détruire des existences et des bâtiments qui sont la propriété des neutres ou du moins, des neutres puissants.

ON N'A PAS PEUR

Londres, 18 février. — Du Times : La probabilité de l'application du décret allemand relatif au blocus sous-marin, n'affecte nullement la navigation marchande de britannique. Les taux et les assurances sont inchangés et les états neutres néglieront probablement l'avertissement de

l'Allemagne et continueront à envoyer des marchandises à la Grande-Bretagne.

ET ON RESTE CALME

Londres, 18 février. — Du Daily Chronicle :

Non seulement l'opinion anglaise est calme, mais celle de la plupart des pays neutres commerçant avec l'Angleterre est complètement impassible.

LES SERVICES DE LA SOUTH EASTERN OY NE SERONT PAS INTERROMPUS

Londres, 18 février. — La compagnie South Eastern dément le bruit selon lequel elle aurait décidé d'interrompre, à partir d'aujourd'hui 18 février, son service de steamers sur la Manche.

PAS DE VIVRES POUR LES BELGES !

Washington, 18 février. — L'ambassadeur d'Allemagne a annoncé que les navires transportant des provisions pour les Belges seront exposés aux attaques des sous-marins s'ils pénètrent dans la zone de guerre.

L'Allemagne allègue comme prétexte que ces navires marchands sont « déguisés » en navires de secours.

La Menace et les Neutres

L'Allemagne répond...

A LA NOTE AMERICAINE

Amsterdam, 18 février. — Une dépêche officielle de Berlin annonce que le gouvernement allemand a remis, hier soir, à l'ambassadeur des Etats-Unis, sa réponse à la note américaine relative aux attaques annoncées contre les navires neutres.

Le gouvernement impérial déclare tout d'abord qu'il a examiné la communication des Etats-Unis dans le même esprit de bonne volonté amicale qui semble l'avoir dictée.

Il est hautement désirable, ajoute-t-il, d'éviter les malentendus qui pourraient se produire au sujet des mesures annoncées par l'ambassadeur allemand et les incidents qui pourraient troubler les relations amicales entre les deux gouvernements.

Le gouvernement allemand croit qu'il peut compter sur un accord complet avec les Etats-Unis, parce que la procédure annoncée par l'état-major naval allemand n'est nullement dirigée contre le commerce « légitime » des neutres et les navires marchands « légitimes » des neutres.

Cette procédure constitue uniquement une mesure de défense personnelle imposée à l'Allemagne par ses intérêts vitaux et par la méthode de guerre « contraire aux lois internationales », employée par l'Angleterre, alors qu'aucune protestation des neutres n'a réussi à ramener l'Angleterre au respect des principes généralement reconnus par les lois internationales en vigueur avant la guerre.

À LA PROTESTATION SCANDINAVE

Londres, 18 février. — De Copenhague au Daily Telegraph :

« L'Allemagne a fait parvenir sa réponse à la protestation scandinave relative à la menace de blocus.

« Cette réponse n'est pas considérée comme satisfaisante.

« Les compagnies d'assurances contre les risques de guerre conseillent aux armateurs de hisser le pavillon de leur firme avec le drapeau national, jour et nuit.

« Les autorités maritimes demandent à tous les pêcheurs de signaler immédiatement toutes les mines aperçues dans les eaux danoises et en vue de la côte du Danemark. Deux steamers armés de canons spéciaux seront aussitôt envoyés pour détruire ces mines. »

Ce que disent les Neutres

UN CONFLIT ?

Londres, 18 février. — Le correspondant de la Morning Post à Washington télégraphie que la tension provoquée par les dessins de piraterie de l'Allemagne, croit en Amérique.

Dans les milieux gouvernementaux, la situation est regardée comme extrêmement grave.

Si grave même qu'elle peut entraîner les Etats-Unis dans un conflit avec l'Allemagne.

LA REPONSE DE L'ESPAGNE

Madrid, 18 février. — Le conseil des ministres, réuni hier, a décidé d'envoyer des instructions à l'ambassadeur d'Espagne à Berlin pour répondre à la notification du gouvernement allemand sur le blocus des eaux anglaises.

Ces instructions sont, pour le moment, tenues secrètes.

LES COURRIERS HOLLANDAIS SERAIENT CONFIS À DES TORPILLEURS

Amsterdam, 18 février. — Le gouvernement hollandais examine la possibilité de confier les services du courrier à des torpilleurs.

La Hollande possède sept torpilleurs de 1^{re} classe, d'une vitesse de 23 nœuds.

LA GUERRE

Un Zeppelin explose dans la mer du Nord

Un engagement général sur le Front oriental est proche

Sur le Front occidental

EN BELGIQUE. — Le communiqué de trois heures ne mentionne qu'une action d'artillerie engagée par les batteries de l'armée belge.

Des rassemblements ennemis ont été dispersés et des abris détruits. Le bulletin militaire ne dit pas en quels lieux ont été effectués ces tirs ; cependant, étant donné la répartition des forces alliées dans les Flandres, on peut situer le rayon d'action de l'artillerie belge entre le village de Saint-Georges et Dixmude, sur la rive droite de l'Yser.

EN FRANCE. — Le communiqué ne renseigne pas sur la situation à l'aile gauche des alliés et en Soissonnais.

En Champagne, l'activité est grande, nos troupes ont repoussé dix contre-attaques dans la même nuit. Ici encore la note du bureau de la presse n'indique pas les points du front champenois intéressés par cette action.

Il est probable que l'ennemi s'est efforcé de reprendre le terrain perdu la veille et que les contre-attaques signalées se répartissent sur le secteur nord-ouest de Reims (région sud de Loivre) et le front Perthes-Hurlus-Beausjour.

En Argonne, l'activité a été soutenue sur toute l'étendue du front. Cependant les actions les plus violentes ont porté sur les abords de Fontaine-aux-Charmes et sur la région qui s'étend du Four-de-Paris à la côte 263.

Fontaine-aux-Charmes est un lieu dit du bois de la Gurie ; il a donné son nom au ravin et au ruisseau qui coule dans ce ravin et se jette dans la Bièvre en aval du hameau de La Harazée. Fontaine-aux-Charmes se trouve à 1.500 mètres environ du sud-ouest du pavillon forestier de Bagette.

Le Four-de-Paris est un hameau situé sur la rive droite de la Bièvre, au point

où le ruisseau des Meurissons s'unit à la Bièvre. Du Four-de-Paris se détache vers le nord-est un chemin, régulièrement entretenu en temps ordinaire, qui se dirige sur Varennes-en-Argonne.

Le point coté 263 de l'ouest de Bourguilles a été l'objet d'une attaque particulièrement violente. Il domine la rive gauche de l'Aire à la limite orientale de la Forêt d'Argonne.

La hauteur boisée se trouve à 2 kilomètres 500 au sud-ouest de Varennes-en-Argonne et à 2 kilomètres 600 à l'ouest-nord-ouest de Bourguilles. La route qui relie le Four-de-Paris à Varennes contourne la colline, suspendue au versant méridional. On peut évaluer à 300 mètres, mesurée en ligne droite, la distance qui sépare la route du point coté.

Entre la Forêt d'Argonne et la Meuse, nous avons enlevé à l'ennemi une centaine de mètres de tranchées dans le bois de Malancourt.

La commune de Malancourt se trouve à 10 kilomètres 800 à l'est-nord-est de Varennes et à 17 kilomètres au nord-ouest de Verdun. Elle est située dans la vallée du ruisseau de Forges, affluent de la rive gauche de la Meuse.

Le bois de Malancourt, dans lequel s'est déroulée l'action mentionnée au communiqué, appartient au massif forestier qui s'étend sur la rive droite de l'Aire. La partie de ce vaste domaine sylvain qui correspond au bois de Malancourt, occupe la région sud-ouest de Malancourt jusqu'aux abords du village d'Anrocourt où il prend d'ailleurs le nom de Bois d'Anrocourt. Il mesure du nord au sud 2 kilomètres 400, et de l'ouest à l'est moins de 3 kilomètres.

Le Bois de Malancourt est recouvert par de nombreuses baies forestières sur lesquelles la circulation doit être actuellement très difficile ; vers le couchant, il se relie aux bois de Montfaucou, de Bethincourt et de Cheppy.

R. Lecoindre-Patin.

(Dernières Dépêches)

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

TROIS HEURES

De la mer à l'Oise, rien de nouveau pendant la nuit.

Il se confirme que le coup de main heureux qui nous a rendus maîtres de deux lignes de tranchées allemandes au nord d'Arras (Nord-Ouest de Rochcourt) a occasionné à l'ennemi des pertes sérieuses. Nous avons pris un lance-bombes et plusieurs centaines de bombes.

Dans la vallée de l'Aisne et dans le secteur de Reims, combats d'artillerie où nos batteries ont pris nettement l'avantage.

En Champagne, dans la région de Perthes, tout le terrain conquis hier et avant-hier a été conservé. Parmi les nombreux prisonniers que nous avons faits le 16 et le 17, figurent des officiers et des hommes des 6^e et 8^e corps d'armée actifs, des 8^e, 10^e et 12^e corps d'armée de réserve.

En Argonne, nous avons également maintenu le gain réalisé dans le bois de la Gurie, au Sud de la Fontaine-aux-Charmes. Nous avons d'autre part fait quelques progrès dans la région de Bourguilles, sur la côte 265.

Nous succès entre Argonne et Meuse, signalés dans le communiqué du 17 au soir, nous ont rendus maîtres d'un bois au sud du bois de Cheppy. Nous avons, en outre, gagné 400 mètres en profondeur au nord de Malancourt et à peu près autant au sud du bois de Forges. Tous ces gains ont été conservés.

De la Meuse aux Vosges, rien à signaler.

Dans les Aisirs

UN ZEPPELIN DETRUIT PAR UNE EXPLOSION

Copenhague, 18 février. — Le Zeppelin L.3, qui survolait l'île Fanø, a été détruit par une explosion.

Les deux officiers et les quatorze hommes qui le montaient ont été arrêtés par les autorités militaires danoises et transportés à Nordby, où ils seront internés. Les officiers déclarent que l'explosion eut pour cause le mauvais fonctionnement du moteur.

LES RANDONNÉES DES ZEPPELINS SUR LA CÔTE OCCIDENTALE DANOISE

Copenhague, 18 février. — Trois zeppelins ont été aperçus hier au large de Barbjor, sur la côte occidentale danoise. Ils se dirigeaient vers le nord.

En Angleterre

LE CHARBON AUGMENTE

Londres, 18 février. — Le gouvernement a déclaré hier, à la Chambre des communes, qu'il allait prendre les mesures nécessaires pour amener la baisse du prix du charbon vendu au détail.

En Allemagne

LES ANGLAIS TRAÎTES COMME DES CHIENS

Londres, 18 février. — Deux cents cin-

quante soldats anglais blessés, venant d'Allemagne, ont arrivés hier soir à Folkestone. Ils sont unanimes à déclarer qu'ils ont été traités « comme des chiens ».

En Prusse orientale

L'AVANCE ALLEMANDE

Londres, 18 février. — Selon le correspondant du Morning Post à Petrograd, les Allemands ont concentré en Prusse orientale, non pas quatre, mais huit à dix corps d'armée.

« Les Russes, ajoute-t-il, se sont retirés au moment opportun.

« Les ouragans de neige ont rendu la circulation sur les routes, impossibles. Les Allemands, qui ont derrière eux une étendue de 60 milles d'un pays terriblement désolé, doivent maintenant avancer contre des positions solidement fortifiées et défendues par un nombre suffisant de soldats russes. Le principal champ de bataille sur le front oriental est toutefois dans les Carpathes. »

UN ENGAGEMENT GENERAL EST PROCHE

Londres, 18 février. — Le correspondant du Times à Petrograd télégraphie :

Dans les cercles militaires, le communiqué officiel sur le combat livré dans la région d'Augustowa est considéré comme indiquant que le mouvement tournant exécuté par l'ennemi a été contrecarré.

Il semble que les prochaines opérations auront lieu sur les flancs du front et Prusse orientale. Certains indices permettent de croire qu'un engagement général est proche.

En Egypte

LA CAMPAGNE TURQUE SERAIT TERMINEE

Londres, 18 février. — Du Caire au Times :

« L'impression dominante est que Djemal pacha s'est rendu compte que les opérations des 2 et 4 février ont mis fin à la campagne turque contre l'Egypte. Les dernières nouvelles reçues de la région du Sinaï paraissent confirmer cette opinion.

« La zone du canal est calme. »

Au Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, et M. Millerand, ministre de la guerre, ont entretenu le Conseil de la situation diplomatique et militaire.

La suite de la séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

Le prochain conseil a été fixé au samedi 20 février.

DANS PARIS

Une manifestation

Aujourd'hui à deux heures de l'après-midi, devant un immeuble de la rue Grange-Batelière, une manifestation a eu lieu. Plusieurs centaines de femmes convoquées par une annonce émanant d'un fournisseur militaire ont poussé des cris divers. La police a cru devoir intervenir. Nous parlerons demain plus longuement de cet incident regrettable.

LE JOURNAL NE DOIT PAS ÊTRE CRIÉ

Au Palais-Bourbon

La Séance

LA CONFÉRENCE DE LONDRES

La Chambre s'étant réunie à deux heures dans ses bureaux pour nommer ses commissions mensuelles des congés, des pétitions, d'intérêt local et d'initiative parlementaire, la séance n'a été ouverte qu'à deux heures et demie, sous la présidence de M. Paul Deschanel.

Au début de la séance, M. Chaumet pose une question à M. Viviani, qui l'accepte, au sujet de la résolution votée à Londres.

M. Viviani répond qu'il peut y avoir eu des malentendus à l'occasion des termes de la résolution votée à Londres, mais il peut affirmer que la politique nationale du gouvernement est aujourd'hui et demeurera ce qu'elle a toujours été depuis le début de la guerre, dans un complet accord avec les guesnissances alliées.

Le président du Conseil, s'occupant de la question d'Alsace-Lorraine, affirme que quand nous l'aurons reprise par nos armes, ce ne sera pas une conquête mais une restitution.

M. Arthur Groussier demande à la Chambre d'adopter un projet de résolution tendant à déterminer le mode de nomination des députés qui doivent être désignés par la Chambre pour faire partie des commissions extra-parlementaires.

M. Louis Marin, rapporteur, appuie la proposition. La Chambre l'adopte.

Le projet de loi tendant à faciliter l'exécution des travaux publics pendant la durée des hostilités est retiré de l'ordre du jour.

La Chambre examinera ensuite les propositions ayant pour objet de modifier les articles du Code relatifs à l'état civil.

Désormais les actes de décès devront porter, pour les mobilisés morts à l'ennemi, la mention : « Mort pour la France ».

M. Viollette demandera également l'adoption d'une proposition portant modification à la loi sur la presse en ce qui concerne l'étendue du droit de réponse et les délais de citation pour refus d'insertion.

Ce projet voté, la Chambre abordera la délibération sur la loi réglementant l'ouverture des débits de boissons.

M. Lefas proposera l'ajournement de la discussion et le renvoi à la commission pour étude complémentaire.

S'il n'obtient pas satisfaction, M. Siuille demandera la prise en considération d'un contre-projet qui aboutira au même résultat.

Ce n'est qu'après le rejet de cet amendement que la Chambre passera à l'examen de l'article unique sur lequel sont venus se greffer dix amendements.

La Guerre

en Chansons

Les Diables Bleus

Air : Les Montagnards

Sur les pentes des Vosges,
Tranquill dans les sapins,
Les Boches qu'ils délogent,
Grimpent nos fiers alpins !

